



Rapport de l'association Maison des Religions – Dialogue des Cultures pour la période 2022 à 2025, et augmentation de la contribution; prise de connaissance et décision

Propositions :

1. Le Synode prend connaissance du rapport de l'association Maison des Religions – Dialogue des Cultures pour la période 2022 à 2025.
2. Le Synode approuve un crédit d'engagement récurrent d'un montant annuel de 150000 francs, valable jusqu'en 2030.
3. Le Synode compte recevoir avant le Synode d'été 2030 le rapport de l'association Maison des Religions – Dialogue des Cultures pour la période 2026 à 2029.

Explication

Un cœur battant

L'image de permanence que renvoie l'enveloppe architecturale du bâtiment et celle d'institution bien établie que renvoie l'association qu'il abrite, sont trompeuses. La Maison des Religions doit sans cesse se réinventer et s'adapter aux circonstances, comme ce fut le cas alors même que la Maison avait déjà fêté ses dix ans. Ce lieu est une véritable ruche: il accueille quelque 33000 personnes par an, ce qui réclame une importante coordination et une organisation millimétrée des visites. C'est un énorme défi de conserver son ouverture tout en élaborant des offres plus structurées afin d'aborder des thématiques plus précises qui s'adressent spécifiquement à certains groupes cibles. Par ailleurs, la dynamique entre communautés religieuses, en lien avec la situation internationale très tendue qui fait aussi des remous au niveau local, n'a pas baissé en intensité.

Débats intenses

La Maison des Religions a fait la une de la presse en 2022 dans le contexte du soupçon de mariages forcés. L'association a été secouée par le choc, mais n'est pas restée figée. Le sujet a été ouvertement abordé dans la sphère publique et il a été pris à bras-le-corps au sein de la Maison. La Maison des Religions, avec le soutien du Service contre les mariages forcés, a géré cette problématique de manière exemplaire, pour ainsi dire pour le compte de nombreuses autres communautés religieuses. Un code de conduite a été élaboré en commun; son introduction a donné lieu à des formations continues rassemblant toutes les communautés religieuses présentes au sein de la Maison des Religions. Ces dernières sont ainsi nettement mieux sensibilisées qu'auparavant à cette question et à la situation juridique en Suisse.

De même que les Églises réformées Berne-Jura-Soleure, les communautés religieuses présentes au sein de la Maison des Religions sont toutes préoccupées par la question de la relève générationnelle. Les réflexions conjointes des différentes religions sur ce sujet promettent un processus collectif très intéressant où toutes les voix pourront se faire entendre avec profit.

Une nouvelle direction et des défis de taille

Le changement de direction de 2025 a eu lieu dans un contexte de tensions financières et de fonctionnement des activités au ralenti. Heureusement, le poste a été repris par Laila Sheikh, qui était jusque-là responsable du programme événementiel et du processus stratégique, ce qui a permis une passation sans heurt. Cependant, compte tenu des effectifs réduits pour motifs financiers, Laila Sheikh s'est vue contrainte d'assumer, outre la direction, la programmation des événements et toute une série d'autres responsabilités opérationnelles et administratives. Moyennant une augmentation des financements, l'espoir perdure de parvenir à repourvoir les postes actuellement vacants et de recalibrer ainsi de manière plus réaliste le poste de la directrice.

Une situation financière critique et des signes de solidarité

L'année 2024, qui ne devait être que celle des festivités du dixième anniversaire de la Maison des Religions, s'est transformée en année noire. Alors que les événements et les divers projets autour du dixième anniversaire enregistraient un vif engouement, la participation financière des communautés impliquées est restée inférieure aux attentes. En dépit de l'organisation d'événements supplémentaires (source potentielle de revenus), le déficit structurel habituel a pris en 2024 des proportions inédites: d'un montant de 298331 francs, il a mis le capital de l'association presque à sec (102069 francs au 31.12.2024). Le bilan 2024 a sonné comme un dernier signal d'alarme.

L'année 2025 a été marquée par des mesures d'économie drastiques: gel des embauches (autrement dit, vacances de certains postes pourtant nécessaires) et réduction du programme de la Maison au profit d'un éventail d'offres émanant des communautés religieuses elles-mêmes. Dans le même temps, en plus de son plan financier, l'association s'est dotée d'un nouveau monitoring de ses finances pour ces prochaines années, qui comprend un rapport trimestriel et la planification mensuelle des liquidités.

Face à l'urgence de la situation et aux risques de défaut de liquidités, les Églises réformées Berne-Jura-Soleure ont décidé d'octroyer à l'association en 2025 une subvention unique d'un montant de 80000 francs, prélevée sur le Fonds de développement et de soutien. La réaction de la fondation Rudolf und Ursula Streit, qui s'est engagée à verser une contribution annuelle de 100000 francs de 2025 à 2029, a également été cruciale. Ainsi, la Maison des Religions a pu atteindre l'équilibre en 2025.

En plus de différentes mesures de recherche de fonds liées à des projets, la Maison des Religions est tributaire d'un renforcement du financement de base pour les années à venir. En novembre 2025, l'Église nationale catholique romaine a décidé d'augmenter de 20000 francs le montant de sa contribution annuelle pour les années 2026 à 2031 et de la porter à 50000 francs (au lieu des 30000 francs versés jusqu'à présent). Dans le cadre de la coordination œcuménique, cette décision appelle un engagement proportionnellement comparable de la part de l'Église évangélique réformée cantonale.

Préoccupé surtout par la précarité de la situation financière de la Maison des Religions, le Conseil synodal a pris l'initiative d'une rencontre avec l'association Maison des Religions – Dialogue des Cultures; en novembre 2025, une délégation du Conseil a rencontré Laila Sheikh, la nouvelle directrice, ainsi que Johannes Matyassy, le président. La discussion ouverte a permis d'aborder notamment les sujets délicats et de poser de bonnes bases pour la suite de la collaboration.

Une chance pour l'Église réformée

De nombreuses personnes, seules ou en groupe, issues en partie des paroisses réformées, fréquentent la Maison des Religions et l'église qui s'y trouve. Les rencontres et les ateliers avec d'autres communautés religieuses les incitent à réfléchir à leur propre foi, et l'œcuménisme ecclésial au sens large vécu au sein de la Maison des Religions leur permet d'appréhender de l'intérieur la diversité du christianisme. Les catéchumènes qui se préparent à la confirmation en particulier ont une occasion unique de prendre conscience de la pluralité des représentations de la foi, d'exercer leur sens du respect et de l'estime d'autrui, tout en réfléchissant à ce qui est important dans leur vie.

Une présence qui a fait ses preuves

Dès la création du poste pastoral spécialisé (20%) pour la Maison des Religions en 2019, les Églises réformées Berne-Jura-Soleure ont commencé à approfondir leur collaboration avec cette institution. Actuellement, ce ministère incombe à la pasteure Rebekka Grogg. Outre les visites guidées qu'elle assume régulièrement et sa participation au comité de l'association Maison des Religions, elle donne également des élans très personnels au dialogue interreligieux. Cet apport est particulièrement notoire dans les échanges avec la communauté musulmane ainsi qu'avec la culture et les calligraphies arabes. Le potentiel de cette collaboration personnelle directe avec la Maison des Religions et au sein de l'église qui s'y trouve est inépuisable et son évolution ultérieure ouvre un vaste champ de possibilités.

Un signe visible en faveur de la liberté et de la paix religieuse dans notre société

En tant qu'Église réformée et qu'Église cantonale, notre participation d'ordre financier, humain et intellectuel à l'association Maison des Religions – Dialogue des Cultures, est un témoignage important de notre politique ecclésiale et sociale. D'une part, comme la Maison des Religions soutient des communautés religieuses relevant du droit des associations, les Églises cantonales peuvent partager des ressources par ce biais. D'autre part, la collaboration œcuménique et interreligieuse prend corps au sein de la Maison des Religions. En un certain sens, cela correspond à l'application de l'art. 3, al. 1 de la loi sur les Églises nationales: «Les Églises nationales contribuent, dans l'intérêt de la société en général, à la solidarité au sein de la collectivité, à la transmission de valeurs fondamentales, à la paix confessionnelle, à la formation religieuse et à la sauvegarde du patrimoine culturel.»

Dans notre société de plus en plus sécularisée, la Maison des Religions donne à voir et à comprendre l'importance que peuvent revêtir la religion, la spiritualité et l'ancrage culturel pour l'être humain, surtout lorsqu'il traverse des difficultés. Dans le même temps, la Maison des Religions peut être un lieu de dialogue et de promotion de la paix dans un contexte de polarisation croissante et de politisation des questions religieuses et identitaires.

Compte tenu de l'importance du projet «Maison des Religions – Dialogue des Cultures» et au vu des difficultés financières rencontrées par l'association, le Conseil synodal propose d'augmenter temporairement la contribution annuelle des Églises réformées Berne-Jura-Soleure, et de la faire passer de 120 000 francs à 150 000 francs dès 2027 et jusqu'en 2030.

Le Conseil synodal

Annexe

Rapport de l'association Maison des Religions – Dialogue des Cultures pour la période 2022 à 2025